### PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DU NORD DES MASKOUTAINS

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 21 mars 2017 (séance reportée du 14 mars), à 19h54, à la caserne située au 379, rang Michaudville de la Municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

Sont présents : Madame la conseillère et messieurs les conseillers

Mme Ginette Daviau, M. Yves Guérette et M. Steve Maurice et M. Michaël Bernier, président.

Est également présente :

Madame Nathaly Gosselin, secrétaire-trésorière.

À dix-neuf heures cinquante-quatre (19h54), Monsieur Michaël Bernier, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil.

#### 17-03-25

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2017;
- 4. TRÉSORERIE :
  - 4.1 Comptes à payer, retour concernant le système d'alarme + ajouts km 180 \$;
- 5. ADMINISTRATION:
  - 5.1 Abrogation de la résolution 17-02-22 budget pour matériel de pratique PR;
  - 5.2 Prévention risque élevé/très élevés, avis d'intention MRC;
  - 5.3 Modification au calendrier des séances ajouts 18 avril, 13 juin, 8 août et 10 octobre;
  - 5.4 Remboursement formation 500 \$ autorisation de paiement et refacturation St-Hugues;
  - 5.5 Refacturation municipalités tableau incluant frais d'administration 14 % à confirmer
- 6. DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :
  - **6.1** Démission Ghislain Cloutier et Éric Provencher;
  - **6.2** Reprise d'examen fonctionnement;
  - **6.3** Budget formation désincarcération 5 000 \$;
  - **6.4** Budget laveuse entretien bunker 8 500 \$;
  - **6.5** Budget recertification de PR 1 000 \$;
  - **6.6** Budget formation pompier 1 5 000 \$
  - 6.7 Budget pour reprise examen désincarcération et opérateurs de pompe 1 000 \$
  - 6.8 Budget portable pour plan d'intervention risques élevés/très élevés 1 500 \$
  - **6.9** Dossier remplacement camion autopompe;
- 7. IMMEUBLES:
- 8. REQUÊTES DIVERSES :
  - 8.1 Classeur anti-feu 100 \$
  - 8.2 Demande mandat compléter plan de sécurité civile St-Barnabé résolution 14-01-2017
  - 8.3 Demande mandat compléter plan de sécurité civile St-Hugues résolution 17-03-49
- 9. VARIA:
  - 9.1 Embauche Eugène Poirier
- 10. PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)
- 11. LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par M. Yves Guérette, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en retirant le point 5.5.

### 17-03-26

## ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 FÉVRIER 2017

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité ; D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2016, tel que déposé.

#### 17-03-27

# **ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 21 MARS 2017**

Il est proposé par M. Steve Maurice, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité d'adopter les comptes à payer qui ont été déposés au 21 mars 2017 totalisant 6 868.66 \$ incluant 180 \$ de kilométrage et reportant les frais de surveillance du système d'alarme.

#### 17-03-28

# ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 17-02-22 BUDGET POUR MATÉRIEL DE PRATIQUE PR

**CONSIDÉRANT** que la résolution 17-02-22 budget pour matériel de pratique PR a été adoptée à la réunion du 14 février 2017;

**CONSIDÉRANT** que la dépense avait déjà été octroyée à la réunion du 13 décembre 2016 par la résolution 16-12-55;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité, d'abroger la résolution 17-02-22.

### 17-03-29

# PRÉVENTION RISQUES ÉLEVÉS/TRÈS ÉLEVÉS, AVIS D'INTENTION MRC

CONSIDÉRANT la Loi sur la Sécurité incendie (L.R.Q. chapitre S-3.4);

CONSIDÉRANT que le schéma de couverture de risques en vigueur depuis le 15 février 2012;

**CONSIDÉRANT** que la rédaction du schéma de remplacement du schéma de couverture de risques en cours:

**CONSIDÉRANT** qu'une période approximative de deux ans est à prévoir avant l'entrée en vigueur du schéma de remplacement;

**CONSIDÉRANT** l'entente intermunicipale en matière de prévention des incendies intervenue avec huit municipalités de la MRC des Maskoutains confiant à la MRC des Maskoutains, la responsabilité de créer un service régional de prévention incendie dont le principal mandat est d'effectuer la prévention incendie de certains risques et la sensibilisation du public suivant les modalités prévues à l'entente;

**CONSIDÉRANT** que deux municipalités ont délégué leurs compétences en la matière à la Régie intermunicipale du Nord des Maskoutains au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et que la Régie est maintenant partie à l'entente;

CONSIDÉRANT le départ de la préventionniste au cours du mois de février 2017;

**CONSIDÉRANT** la pertinence de procéder à l'embauche d'une nouvelle ressource en prévention incendie;

**CONSIDÉRANT** la fin de l'entente intermunicipale en matière de prévention des incendies prévue pour le 31 décembre 2017;

**CONSIDÉRANT** qu'avant de procéder à cette embauche, il est pertinent de vérifier l'intérêt des parties à l'entente de reconduire celle-ci pour une période de deux (2) ans, soit le temps de permettre l'entrée en vigueur du nouveau schéma de couverture de risques;

Il est proposé par M. Yves Guérette, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité ;

**DE MANIFESTER** une ouverture de la part de la Régie pour étudier une nouvelle offre d'entente intermunicipale en matière de prévention des incendies (partie 9) de la part de la MRC, le tout sous réserve d'une évaluation des coûts en tenant compte des avantages considérant que les préventions pourraient être réalisées à l'interne.

### 17-03-30

## **CALENDRIER DES SÉANCES - MODIFICATION**

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu d'avoir des séances de la Régie à tous les mois pour l'adoption des comptes à payer;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité ;

D'AJOUTER les dates du 18 avril, 13 juin et 10 octobre 2017 au calendrier des séances.

#### 17-03-31

# REMBOURSEMENT FORMATION MUNICIPALITÉ ST-HUGUES

**CONSIDÉRANT** que les modalités de remboursement de la formation pompier 1 aux pompiers concernés de la municipalité de St-Hugues, étaient répartis sur 5 ans à raison de 500 \$ par an au mois de décembre;

**CONSIDÉRANT** que les pompiers ne sont plus à l'emploi de la municipalité de St-Hugues puisqu'ils ont été embauchés à la Régie et qu'il y a lieu de respecter l'entente;

Il est proposé par M. Steve Maurice, appuyé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité ;

**D'EFFECTUER** les remboursements annuels selon les recommandations du directeur et de refacturer à la municipalité de St-Hugues, les coûts reliés lors du paiement.

### 17-03-32

# <u>DÉMISSION POMPIER ET PERSONNEL DE SOUTIEN - ÉRIC PROVENCHER ET GHISLAIN CLOUTIER</u>

Il est proposé par la M. Yves Guérette, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité, d'accepter la démission de Messieurs Ghislain Cloutier et Éric Provencher.

### 17-03-33

# REPRISE D'EXAMEN MODALITÉS

#### Reporté

#### 17-03-34

### **BUDGET FORMATION DÉSINCARCÉRATION**

**CONSIDÉRANT** la demande du directeur du service de protection incendie concernant l'inscription de 4 pompiers à la formation de désincarcération;

Il est proposé par la M. Yves Guérette, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité,

**D'AUTORISER** l'inscription à la formation de spécialisation « Désincarcération automobile » selon l'estimation du directeur au coût de 5 000 \$.

### 17-03-35

# BUDGET LAVEUSE ENTRETIEN DES HABITS DE COMBATTANT AU FEU

**CONSIDÉRANT** la demande du directeur du service de protection incendie concernant l'achat d'une laveuse pour les habits de combattant au feu;

**CONSIDÉRANT** l'application de nouvelles normes exigeant que les habits de combattant au feu doivent être lavés après chaque intervention et les coûts qui s'y rattachent;

Il est proposé par la M. Yves Guérette, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à la majorité,

**D'AUTORISER** l'achat d'une laveuse spécialisée pour ce type d'entretien selon l'estimation du directeur au coût de 8 500 \$.

# 17-03-36

# **BUDGET RECERTIFICATION PR**

**CONSIDÉRANT** que le service de sécurité incendie de la Régie a été mandaté pour l'application du service de PR-DEA;

**CONSIDÉRANT** que la certification doit être maintenue annuellement ;

Il est proposé par Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité,

D'AUTORISER la recertification de PR-DEA selon l'estimation du directeur au coût de 1 000 \$.

### 17-03-37

### **BUDGET FORMATION POMPIER 1**

**CONSIDÉRANT** la demande du directeur du service de protection incendie concernant l'inscription de M. Alexandre Saint-Pierre à la formation pompier 1;

Il est proposé par la M. Steve Maurice, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité,

**D'AUTORISER** l'inscription de M. Alexandre Saint-Pierre à la formation pompier 1 selon l'estimé du directeur au coût de 5 000 \$.

#### 17-03-38

# BUDGET POUR REPRISE D'EXAMEN DÉSINCARCÉRATION ET OPÉRATEURS DE POMPE

**CONSIDÉRANT** la demande du directeur du service de protection incendie concernant la reprise d'examen d'un pompier pour la formation désincarcération et de 2 pompiers pour la formation opérateurs de pompe;

Il est proposé par la Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité,

**D'AUTORISER** les reprises d'examen selon l'estimation du directeur au coût de 1 000 \$ et de statuer à une séance ultérieure sur la procédure en cas de reprise d'examen.

#### 17-03-39

# BUDGET ACHAT PORTABLE POUR PLAN D'INTERVENTION RISQUES ÉLEVÉS/TRÈS ÉLEVÉS

**CONSIDÉRANT** la demande du directeur du service de protection incendie pour l'achat d'un ordinateur portable concernant les plans d'intervention des risques élevés/très élevés ainsi que l'achat d'un logiciel spécialisé dans l'application de ces données;

Il est proposé par la M. Steve Maurice, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité,

**D'AUTORISER** l'achat d'un portable et de la configuration requise selon l'estimation du directeur au coût de 1,500 \$.

### 17-03-40

## **DOSSIER REMPLACEMENT D'UN CAMION AUTOPOMPE**

Reporté.

### 17-03-41

# **CLASSEUR ANTI-FEU**

Il est proposé par la Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité, d'accepté la proposition de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud concernant la vente d'un classeur anti-feu et d'en autoriser le paiement de 100 \$.

## 17-03-42

# MANDAT POUR COMPLÉTER PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE - SAINT-BARNABÉ-SUD

**CONSIDÉRANT** la demande de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud par la résolution 14-01-2017 de confier le mandat de la confection du plan de sécurité civile:

Il est proposé par la Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Steve Maurice et résolu à l'unanimité,

D'ACCEPTER le mandat confié par la municipalité de Saint-Barnabé-Sud.

## 17-03-43

# MANDAT POUR COMPLÉTER PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE - SAINT-HUGUES

**CONSIDÉRANT** la demande de la municipalité de Saint-Hugues par la résolution 17-03-49 de confier le mandat de la confection du plan de sécurité civile;

Il est proposé par la Mme Ginette Daviau, appuyé par M. Yves Guérette et résolu à l'unanimité,

D'ACCEPTER le mandat confié par la municipalité de Saint-Hugues.

CONSIDÉRANT l'intérêt de M. Eugène Poirier à joindre le service de protection incendie de la Régie;

**CONSIDÉRANT** que la grande expertise de M. Poirier en matière de sécurité incendie serait un gain important pour la Régie;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du directeur du service de sécurité incendie après négociations; de faire l'embauche de M. Poirier à titre de directeur adjoint;

Il est résolu à l'unanimité,

**DE PROCÉDER** à l'engagement de M. Eugène Poirier selon les conditions salariales demandées et aux conditions stipulées au document de convention de travail des pompiers volontaires et employés de soutien de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains adoptée à la séance du 13 décembre 2016.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes.

### 17-03-45

# LEVÉE DE LA SÉANCE

À vingt et une heures cinquante (21h50), il est proposé par Mme Ginette Daviau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Barnabé-Sud, ce (27e) jour de mars 2017.

Michaël Bernier, président
Nathaly Gosselin, secrétaire-trésorière